Fleurir les trottoirs et les pieds de murs

Une solution pour limiter les besoins en désherbage et impliquer les habitants dans la végétalisation de l'espace public.

A quoi servent les trottoirs ? Quelle question ! A la circulation des piétons, pardi ! Bien identifiables, ils matérialisent la séparation entre chaussée de circulation routière et habitations, ils protègent donc le piéton qui se déplace et lui permettent d'accéder aux bâtiments.

Faits de matériaux en durs (bitume, pavés, dalles, ...), ils se révèlent être un cassetête à entretenir, plus particulièrement à désherber. La moindre fissure ou infractuosité, et c'est la porte ouverte aux plantes opportunistes, ces « mauvaises herbes » qui nous rendent la vie impossible! Alors, pour décapiter expressément toute forme spontanée de vie qui aurait l'audace de naître sur ces trottoirs, les services « Propreté » ou « Voirie » s'empressent de pulvériser un produit chimique efficace pour occire cette détestable saleté.

Sauf que « un espace visuellement propre peut être écologiquement sale », et que, bien que préférables pour l'environnement et la santé, les techniques alternatives de désherbage n'arrivent pas de façon satisfaisante à éliminer les mal-aimées aussi bien que les tristement célèbres Roundup® ou Zapper®!

Alors que faire?

Et bien, commençons par nous demander s'il ne serait pas plus pertinent (et aussi moins fatigant!) d'arrêter cette lutte éternelle contre la nature, qui nous montre combien, et à quel prix, elle veut vivre et s'épanouir, même dans les endroits les plus hostiles et les plus inattendus.

Oui, mais me direz-vous, il est hors de question de se laisser envahir par la végétation! Rassurez-vous, il ne s'agit bien entendu pas de tout laisser pousser sans plus aucun contrôle, ni de sacrifier le bien-être des humains pour celui des végétaux! Tout est histoire de compromis et de coexistence!

C'est ainsi que de plus en plus de villes, françaises en l'occurrence, comme Rennes, Lyon, Guérande, Lille, ont décidé de mener une stratégie innovante de fleurissement des trottoirs et des pieds de murs. « Planter plutôt que désherber » et « remplacer des herbes subies par des plantes choisies », sont les nouveaux créneaux de ces villes. Et puisque ça se passe en bas des immeubles et des maisons, autant faire participer la population!

Témoignage de Ludovic Le Goff, responsable des espaces verts à Guérande :

« Dès que nous apercevons une touffe de mauvaises herbes sur un pied de mur, au lieu de l'enlever ponctuellement, nous avons au contraire décidé de végétaliser l'ensemble de l'alignement de la rue, pour obtenir un effet paysager et une belle qualité de fleurissement tout du long. Au final, nous passons tout au plus trois fois par an, une à deux fois pour tailler les fleurs fanées et une pour désherber manuellement. » Pour contrôler la pousse d'herbes indésirables, un paillage de copeaux de bois et d'ardoise est appliqué.

Coordination des services et formation des agents

Le problème du cloisonnement des services techniques a dû être dépassé afin d'optimiser la gestion de ces espaces mixtes. En effet, bien souvent, plusieurs services se partagent la gestion de la chaussée, et ne s'entendent pas toujours sur ce qu'il y a à faire ni dans quel ordre il faut le faire! Quand le service espaces verts met tout en œuvre pour limiter le désherbage chimique, mais que le service voirie pulvérise sa chaussée avec des phytosanitaires... on se trouve confronté à une incohérence majeure! Les différentes équipes gestionnaires doivent donc être en contact permanent et soudées. Parfois, une réorganisation, par la fusion ou le rapprochement de services, ou un ajustement de la répartition des tâches, sont nécessaires.

Accepter la présence d'herbe dans des lieux où elle a toujours été éradiquée, et gérer cette présence pour qu'elle ne devienne pas envahissante, tout en s'épanouissant, implique la formation des agents de terrain. Pas de solution miracle, mais une adaptation *in situ* des savoir-faire, une meilleure connaissance des plantes, une plus grande capacité à anticiper et à poser les gestes adéquats aux moment appropriés. Chaque « mauvaise herbe » a un stade où elle plus facile à éliminer, et sans méthode chimique, il est indispensable de reconnaître ce stade pour agir au mieux. Certaines plantes, en particulier les invasives, voient leur développement favorisé si on les coupe au mauvais moment ou d'une mauvaise manière ! L'observation, la vigilance et l'attention sont aussi des qualités à acquérir.

Accueillir l'herbe dès la conception



« Réfléchir ses voiries » pour mieux y intégrer, dès le départ, la présence de l'herbe et faire d'elle une plante désirée plutôt qu'indésirable, favorise son acceptation là où, lorsqu'elle s'invitait sans y avoir été conviée, elle était intolérable. C'est pourquoi, dès l'amont du projet de voirie, il est possible d'anticiper le profil de la chaussée pour qu'il comprenne une bande végétalisée, souhaitée, donc soignée et bien intégrée. Des petits endroit résiduels, autrefois minéralisés, peuvent aussi accueillir de la végétation : une pelouse haute, une prairie fleurie pérenne, quelques vivaces...

Végétaliser volontairement les espaces de « rupture », comme les pieds de murs où la jointure avec le trottoir est propice à l'installation d'un substrat, évite tout simplement de devoir désherber par la suite!

Impliquer les habitants pour stimuler l'appropriation du concept, mais aussi déléguer une partie de la gestion!

« Verdissons nos murs », « Embellissons nos murs », deux concours de végétalisation et/ou de fleurissement des façades privées, lancés respectivement par les villes de Lille et de Rennes.

A Lille, l'opération "Verdissons nos murs" est un dispositif qui propose aux lillois de faire pousser une plante grimpante le long de leur façade.

A Rennes, l'expérience a d'abord été testée au niveau d'un seul quartier, puis, celle-ci remportant un franc succès, fut étendue à l'ensemble de la ville. La végétalisation des murs est privilégiée, mais les pieds d'arbres, les espaces en terre non végétalisés, les trottoirs, les îlots ainsi que les pieds de palissades sont aussi concernés par l'opération.



Dans les deux cas, l'habitant intéressé signe une convention avec le service espaces verts au titre de la « végétalisation du domaine routier communal ». La ville végétalise quant à elle les murs des bâtiments communaux, ce qui est en même temps une manière de lutter contre les graffitis et les dégradations.

La ville de Lyon initie quant à elle le concept de « micro-implantations florales », invitant les habitants à fleurir et entretenir des petits espaces près de chez eux.

Mais sans un portage réel par les services techniques, rien ne pourrait aboutir : pour impliquer les gens, il faut leur en donner l'envie et les moyens de le faire ! C'est pourquoi ces villes proposent aux habitants volontaires divers conseils d'entretien, des listes de plantes à favoriser, mais surtout de creuser la fosse de plantation au pied de la façade, après vérification de la faisabilité technique, et d'y apporter le substrat. Charge ensuite à l'habitant d'acheter les plantes et des les entretenir, sans produit chimique bien entendu.

L'embellissement de la ville par la présence de nature est garanti, sans surcharge pour les services gestionnaires de la commune !

Des objectifs multiples

Permettre aux habitants de s'approprier les espaces de proximité, de jardiner les rues du quartier, de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, de se responsabiliser vis-à-vis du respect des espaces publics, de créer du lien social entre voisins... mais aussi de changer de regard sur l'herbe en ville, synonyme habituel d'un manque d'entretien et de saleté. Ces opérations, lancées par des villes ayant le souhait de passer en « zéro phyto », sont des moyens de communication et de sensibilisation de la population. Elles permettent l'articulation des actions du domaine public à la sphère privée, par leur approche mixte de l'espace public. Agir, tous ensemble, contre la maladie de la propreté!

Attractivité pour la faune (insectes, oiseaux), filtration des polluants atmosphériques, infiltration des eaux pluviales... sont aussi des avantages conférés par la végétalisation des façades et des pieds de murs.

Après lecture de cet article, pensez-vous toujours que le trottoir ne sert qu'à la circulation des piétons ?

Elise Canion Pôle wallon de gestion différenciée 17 juin 2010

Sources:

Revue Horticulture et Paysage, n°115, avril 2010, p. 44-47

Pour en savoir plus sur l'opération « Embellissons nos murs » :

- ville de Rennes: http://www.rennes.fr/accueil/action-municipale/environnement/embellissons-nos-murs.html
- guide pratique de l'opération à télécharger:
 http://www.rennes.fr/fileadmin/user upload/Telechargements/Jardins/Embellissons nos
 murs-planche.pdf
- site « jardiner au naturel », rubrique « embellissons nos murs » dans « Nos actions » : http://www.jardineraunaturel.org/

Pour en savoir plus sur l'opération « Verdissons nos murs » :

- ville de Lille : http://www.mairie-lille.fr/fr/Cadre de vie/Les parcs et jardins de la ville/agir-pour-nature/verdissez-vos-facades